

Les MISSIONS

En matière de Transport et de Déplacement, l'Agglo :

- Développe un réseau de transport urbain couvrant l'ensemble de ses communes membres.
- Analyse les déplacements et cherche à en améliorer la fluidité dans le cadre d'un Plan de Déplacement Urbain (PDU).
- Développe des actions visant à réduire la place de l'automobile dans les déplacements : parcs-relais par exemple.
- Organise des manifestations pour promouvoir l'usage de modes de transport « doux »...
- Informe et réalise des campagnes autour de la sécurité routière.

Chiffres CLEFS

- 24 lignes de transport urbain sur le territoire de l'Agglo.
- Plus de 140 bus, minibus et cars au service de tous (voyageurs et scolaires).
- 6,5 millions de voyageurs en 2005, pour une hausse de fréquentation de 4% par rapport à 2004.
- 7000 enfants par jour transportés, 40 établissements scolaires desservis dont 17 hors Agglo.
- 300 places de stationnement gratuites sur 3 parc-relais.
- Plus de 600 participants à l'opération « tous à vélo » 2005.



Et DEMAIN

- Approuver et mettre en oeuvre le plan de déplacement urbain (PDU) qui fixera les orientations en matière de déplacements à l'échelle de la Plaine du Roussillon, pour les 10 ans à venir.
- Améliorer l'efficacité du transport urbain en multipliant les voies réservées aux bus.
- Assurer des correspondances entre tous les modes de transports, en particulier vis-à-vis du « pôle d'échange intermodal » de la future gare TGV.
- Relever le défi des déplacements touristiques sur le littoral.

Toutes les communes à portée de bus !

La rapidité et la fréquence des déplacements renforcent l'unité d'un territoire. L'objectif premier de Perpignan Méditerranée a donc été de créer un service de transport urbain performant et attractif. Aujourd'hui, avec 140 bus qui sillonnent le territoire et plus de 6,5 millions de voyageurs et de scolaires transportés chaque année sur les 24 lignes du réseau, on peut dire que le pari est gagné !

Un réseau pour tous

En 2003, avec l'entrée de 11 nouvelles communes dans l'Agglo, le réseau a été réorganisé et 9 lignes supplémentaires ont vu le jour. La fréquence accrue et la durée réduite des trajets ont transformé la vie des habitants du territoire : aller en ville ou à la plage en bus est devenu simple et rapide. Ce réseau amélioré permet aussi la desserte de nouveaux quartiers et une meilleure liaison entre le centre ville de Perpignan et les grands équipements en périphérie, comme l'Université ou l'Hôpital. En 2006, la création d'un service de transports spécialisés pour

personnes à mobilité réduite vient compléter ce dispositif.

Un réseau plus moderne

La réalisation de voies réservées aux bus, rue de la République et Quai Sadi Carnot, marque la volonté de Perpignan Méditerranée d'améliorer le respect des horaires et la fiabilité des services de transports en commun. Poursuivie et amplifiée, cette politique va développer un réseau de voies exclusivement réservées aux transports publics, sur un axe Nord Sud à partir de la future gare TGV. Un effort d'équipement important a déjà

été réalisé au bénéfice de tous, avec des bus modernes, climatisés et accessibles à tous. Depuis 2005, l'utilisation de filtres à particules permet aussi de réduire les émissions de gaz polluants. Et le P'tit bus nouvelle génération, plus respectueux de l'environnement et plus accessible, est à la disposition de tous pour faciliter les déplacements en centre ville.

Une zone tarifaire unique

L'Agglo a frappé un grand coup en instaurant un tarif unique sur tout le territoire : pour 1,10 euro, chacun peut se déplacer entre n'importe quels points de celui-ci, aller de Porte d'Espagne à Canet-Plage par exemple, ou de Pèzilla-la-Rivière jusqu'au coeur de Perpignan ! Cette politique volontariste au bénéfice de tous s'accompagne de tarifs particuliers à l'égard des personnes âgées, des chômeurs ou des jeunes. Quant au P'tit bus « coeur de ville, coeur d'Agglo », il est toujours gratuit !

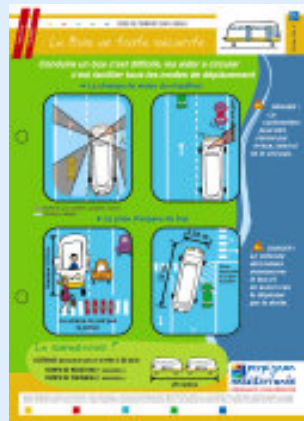
Et le transport scolaire ?

Septembre 2005, le réseau de Perpignan Méditerranée franchit un nouveau cap, intégrant le transport scolaire et les quelques 7000 élèves qui l'utilisent. Nouveauté fondamentale : la carte Agglo offre désormais aux scolaires, apprentis et étudiants un accès étendu à l'ensemble du réseau urbain. Elle concrétise une volonté de faciliter le déplacement des jeunes en s'adaptant à leurs modes de vie, avec l'idée de donner le réflexe bus aux usagers de demain...



Prévention et sécurité routière

Éduquer, sensibiliser, informer... c'est l'esprit qui a guidé l'Agglo dans ses actions en faveur de la sécurité routière et de la promotion des modes de déplacement alternatifs. Des actions en milieu scolaire dès le plus jeune âge sur le port de la ceinture de sécurité par exemple, ou une sensibilisation sur le « bus » à la sortie des discothèques chez les plus grands... actions en partenariat et avec le soutien de différentes associations.



Des fiches très pédagogiques pour mieux circuler ensemble.

Autos... STOP

70% des déplacements en voiture, 45 000 voitures en circulations aux heures de pointe : c'est trop. La réponse de Perpignan Méditerranée, c'est d'abord le développement d'un réseau de transport performant. Reste à faire changer les habitudes... Deux initiatives y contribuent : l'aménagement de pistes cyclables et l'implantation de parcs-relais en périphérie de Perpignan !

Garer sa voiture gratuitement, prendre le bus et goûter la tranquillité de se rendre à son travail sans les problèmes d'embouteillages et de stationnement : depuis les Parcs-relais du Mas Balande, du Parc des Expositions et des Arcades et avec un tarif de bus spécifique peu élevé (5 les 10 voyages), c'est possible tous les jours. En aménageant ces parkings en périphérie de ville, qui offrent plus de 300 places de stationnement, en mettant en place des liaisons en bus rapides et fréquentes depuis ceux-ci, l'Agglo vise à ce que chacun économise son stress, son temps et l'air qu'il respire. Un enjeu crucial pour l'avenir, auquel l'Agglo a associé les employeurs en créant les titres-entreprises, qui permettent de favoriser

l'usage des transports publics des salariés. Parallèlement, Perpignan Méditerranée développe un réseau de pistes cyclables pour circuler sur tout le territoire. De Bompas à Sainte-Marie-la-Mer ou de Canohès à Toulouges, des équipements agréables et bien séparés de la chaussée ont déjà été réalisés. Chaque année en octobre, l'Agglo invite le grand public à les découvrir durant l'opération « Tous à Vélo ». Le « schéma directeur des pistes cyclables », validé en 2004 par le Conseil de Communauté de Perpignan Méditerranée, prévoit de créer à terme un réseau de 135 km ! Pour laisser un peu la voiture et pouvoir être plus souvent « Tous à Vélo » sur l'Agglo...

Des bus toutes les 10 minutes passent aux parcs-relais aux heures de pointe.



Valorisation d'espaces naturels, un bel exemple en Têt

Garantir la préservation à long terme d'une « coulée verte » au milieu des îlots urbains et permettre aux habitants de se réapproprier leurs espaces naturels : tel est le fil conducteur des actions de Perpignan Méditerranée en matière d'environnement et de développement durable. Etudes, large concertation, diagnostic, aménagements et enfin plan de gestion sont réalisés pour chaque espace sous la responsabilité de l'Agglo. Parmi ceux-ci, la Têt, véritable épine dorsale liquide du territoire, représente un enjeu écologique important.

Étude et diagnostic

Sauvegarde des espèces, types d'usages possibles, aspects paysagers ou hydrauliques : tous ces éléments sont précisément analysés pour chaque site naturel. Dans le cas de la Têt, l'étude globale a été lancée en 2003 avec l'aide du Conseil Général des P.-O. La Société d'Ingénierie pour l'Eau et l'Environnement a reçu pour mission de réaliser un diagnostic permettant de lister, sur les 45 km séparant le barrage de Vinça de l'embouchure du fleuve, les aménagements et toutes les mesures d'entretien à prévoir sur les cinq prochaines années.

Concertation

Parce que le paysage de demain se construit avec chacun d'entre nous, la démarche de l'Agglo s'appuie sur une coopération avec tous les intervenants : usagers du site (pêcheurs par exemple), élus locaux, associations de préservation de l'environnement, chambre d'agriculture, etc. Pour la Têt, un Conseil du Fleuve a ainsi été

constitué, dont les membres se sont réunis 11 fois en 2004.

Mise en place de mesures innovantes

Certaines réalisations ont déjà marqué les berges de la Têt. La piste cyclable qui la longe jusqu'à Sainte-Marie a permis de commencer à faire changer le regard des habitants sur le fleuve. Une action originale a aussi été entreprise en octobre 2002 : des moutons des champs sont venus en ville pour un débroussaillage écologique des berges de la Têt.

Plan d'aménagement et plan de gestion

Le résultat des études et des concertations fixe un cadre fiable, à une échelle pertinente, des aménagements et des mesures de gestion futurs. Les premières réalisations portent sur le tronçon urbain de la Têt, qui va être doté de traversées piétonnes. Sur les berges, des cheminements sont prévus, tandis que la cane de provenance sera arrachée dans le lit du fleuve. Le début de ces

travaux est programmé dès cette année.

Autres sites naturels gérés par l'Agglo

L'Étang de Canet-Saint-Nazaire illustre la réussite d'une démarche arrivée à son terme. Il a bénéficié de rénovations et dispose désormais d'un plan de gestion, qui fixe ou limite les aménagements et les usages futurs. Parmi les autres sites pris en charge par l'Agglo, on compte le bois de Peyrestortes, la dépression salée de Canohès ou encore le site des Bouzigues à Saint Féliu d'Avall, qui a commencé sa seconde vie en 2005 par une ouverture à la pêche.



La Têt entre espace naturel et environnement urbain.



La future station d'épuration de Canet, partie intégrante du grand projet d'assainissement de l'Agglo.

Grand projet d'assainissement de l'Agglo, la Têt purifiée

Perpignan Méditerranée a entamé un projet environnemental d'une grande ampleur visant à améliorer le traitement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire. Une nouvelle station d'épuration est en construction à Canet depuis fin 2005, tandis que celle de Perpignan va être rénovée dès cette année. Si l'investissement est proche de 90 M€, les effets bénéfiques pour l'environnement, et notamment pour la Têt et les plages du littoral, seront aussi conséquents... ■

D'abord, les stations d'épuration du territoire sont mises aux normes européennes. Celle de Villelongue va être bientôt remplacée par une connexion sur Sainte-Marie, des travaux de construction ont démarré à Canet fin 2005 pour réaliser un nouvel équipement, tandis que la station d'épuration de Perpignan, qui traite aussi les eaux usées de Toulouges, Le Soler, St-Estève, Bompas et Canohès, va être rénovée cette année. Surtout, toutes les eaux épurées seront réunies dans un même

grand tuyau - un « émissaire terrestre et marin » - qui va les acheminer 6 km au large des côtes. La qualité des eaux de la Têt, qui charrie aujourd'hui une grande partie des pollutions, et celles de la mer, qui les reçoit, sera améliorée. Et comme les eaux traitées se déverseront à distance des côtes, la part d'impuretés résiduelles ne pourra pas affecter les plages, renforçant encore la qualité des eaux de baignade.



Une des quatre stations de mesure de la qualité de l'air.

Pollution de l'eau et de l'air, l'Agglo veille

Perpignan Méditerranée intervient pour préserver la qualité de l'eau, en particulier des eaux de baignade, le label européen « pavillon bleu » flottant sur plages du territoire. Mais le passage à l'Agglo a surtout eu pour conséquence la constitution d'un dispositif de surveillance de la qualité de l'air comprenant quatre stations de mesure qui fonctionnent 24 h sur 24. Ce réseau, géré par Air-Languedoc Roussillon, partenaire de l'Agglo, fournit les bases de calcul d'un

indice de qualité de l'air : l'indice ATMO. Consultable sur le site de Perpignan Méditerranée, cet indicateur rend compte de la présence de 4 polluants : dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et particules en suspension. Conformément à la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE), des seuils d'alerte sont définis et conduisent le préfet à adopter des mesures d'information du public voire de restriction de la circulation.



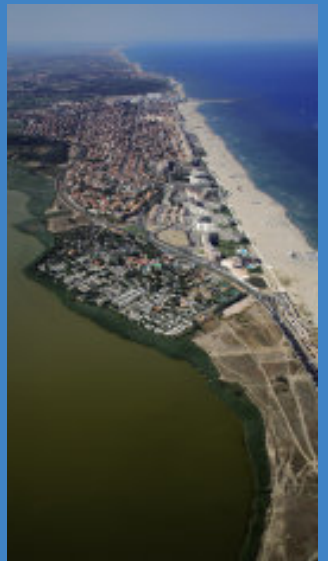
Les MISSIONS

En matière de protection de l'environnement, l'Agglo :

- Protège et valorise les sites naturels du territoire.
- Dispose d'une équipe d'intervention pour l'entretien et l'aménagement des sites.
- Veille à la qualité de l'eau et à la qualité de l'air.
- Gère les problèmes de vagabondage animal.
- Réhabilite les friches périurbaines et développe l'agro-tourisme.
- Veille à un équilibre entre nature, agriculture et urbanisme dans l'aménagement du territoire.

Chiffres CLEFS

- 200 000 visiteurs par an à l'étang de Canet-Saint-Nazaire.
- 3000 animaux recueillis par an à la fourrière animale.
- 22 km de littoral sur lesquels flotte le Pavillon bleu.
- 45 km du fleuve Têt géré par l'Agglo, ainsi que de nombreux autres sites naturels.



Et DEMAIN

- Réflexion sur les espaces naturels étendue à Torrelles et Barcarès avec notamment une Gestion Intégrée des Zones Côtières (IGZO).
- Agriculture périurbaine : mise en place d'une démarche de reconquête agricole sur un site en friche entre Canohès et Pollestres.
- Étude sur les biocarburants.

